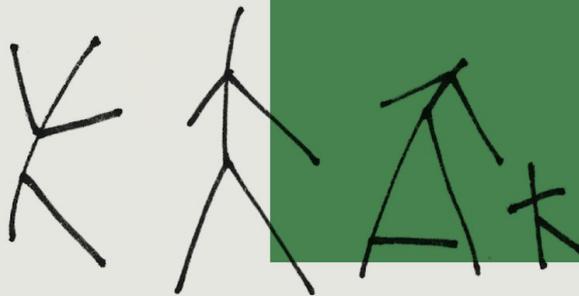


Journée de sensibilisation à l'habitat léger

Présentation



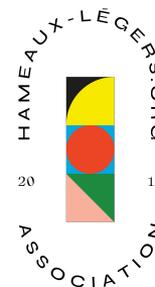
Les animateurs de la journée



Conseil départemental du Puy-de-Dôme

représenté par :

Marie-Cécile Servouse, Chargée de mission habitat à la Direction de l'Habitat



Association **Hameaux Légers**

représentée par :

- **Michaël Ricchetti**, Membre de l'association
- **Vladimir Zieger**, Membre de l'association

Intentions et objectifs

- **Contexte actuel** et programme d'action du Département
- **Sensibilisation et partage de connaissances** autour de l'habitat léger
- **Discussions** et réponse aux **besoins et problématiques du territoire**

Plusieurs sujets évoqués :

- *Historique, cadre légal et réglementaire - Béatrice MESINI*
- *Retours d'expérience et de réussites - Hameaux Légers*
- *Tables-rondes et discussions thématiques (environnement, social et territoire)*

Qu'est-ce que l'habitat réversible ?

L'habitat réversible, quel cadre, quel intérêt ?

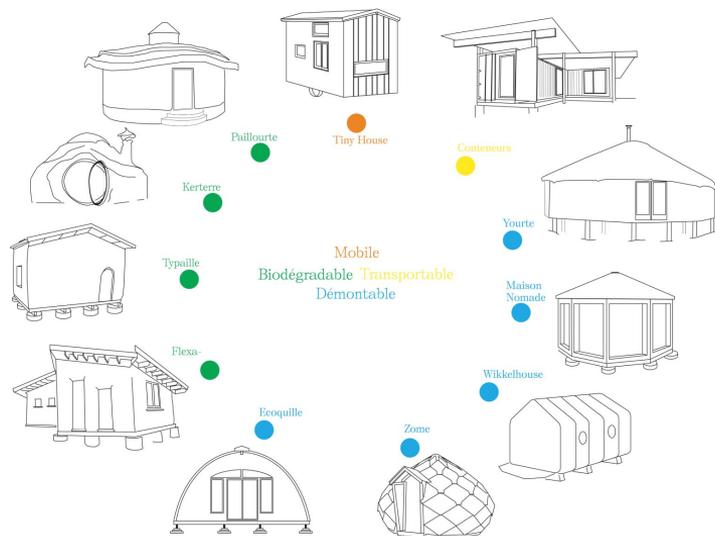
Un habitat réversible est une construction à faible empreinte écologique qui peut être démontée, déplacée ou compostée.

Le cadre légal est celui des “résidences démontables constituant l'habitat permanent de leurs utilisateurs” (à distinguer de l'habitat léger de loisir et des résidences mobiles des gens du voyage).



Qu'est-ce que l'habitat réversible ?

L'habitat réversible, quel cadre, quel intérêt ?



- **Les habitats réversibles sont écologiques** : ils ont un impact minime sur les sols et l'environnement (pas de béton, pas d'imperméabilisation) et peuvent facilement être éco-conçus et autonomes énergétiquement.
- **Les habitats réversibles sont économiques** : peu ou pas de terrassement, des surfaces modestes, des possibilités d'auto-construction totale ou partielle.
- **Les habitats réversibles permettent de dissocier aisément la propriété du foncier et celle du bâti** : ils offrent un autre rapport à l'habitat, à la terre, et une grande flexibilité.
- **Les habitats réversibles peuvent parfaitement répondre aux critères modernes de confort, d'esthétique et de performance thermique.**

L'habitat léger ou réversible

Les habitats légers/réversibles ont des **fondations démontables**
(*pierres sèches, pneus, vis, pieux ou plots de fondations*).



MOBILE

Cet habitat est monté sur roues ou flottant, il permet de se déplacer librement sur les routes ou sur l'eau.

→ *tiny houses, caravanes, roulottes, voilier, etc.*



TRANSPORTABLE

Cet habitat peut être déplacé par traction, en convoi exceptionnel, par voie routière ou navigable.

→ *mobile home, conteneur aménagé, péniche, etc.*



DÉMONTABLE

Cet habitat est conçu pour être désassemblé, déplacé et réassemblé facilement.

→ *yourte, tipi, maison nomade, etc.*



COMPOSTABLE

Cet habitat est conçu à partir de matériaux naturels, à même de se décomposer une fois détruit.

→ *kerterre, love-shack, maison terre paille (démontable et compostable)*



Retour sur le programme : le choix de l'habitat léger

L'intérêt fort du Département du Puy-de-Dôme pour les formes innovantes d'habitat.

- **L'aspect économique** : il s'agit d'habitats économes, adaptés aux besoins de chacun. Objectif = rendre accessible ce type de projet aux ménages en situation de mal-logement et/ou de grande précarité ;
- **L'aspect écologique** : ces habitats sont réversibles, pour penser différemment notre rapport au foncier et privilégier des formes d'habitat moins impactant sur l'environnement ;
- **L'aspect social et culturel** : il s'agit de vivre en lien, de définir un projet commun proche de l'habitat participatif, et apporter une dynamique nouvelle sur les territoires ;
- **L'aspect de cogestion et d'autonomie** qui se caractérise par des pratiques d'échanges et de mutualisation.

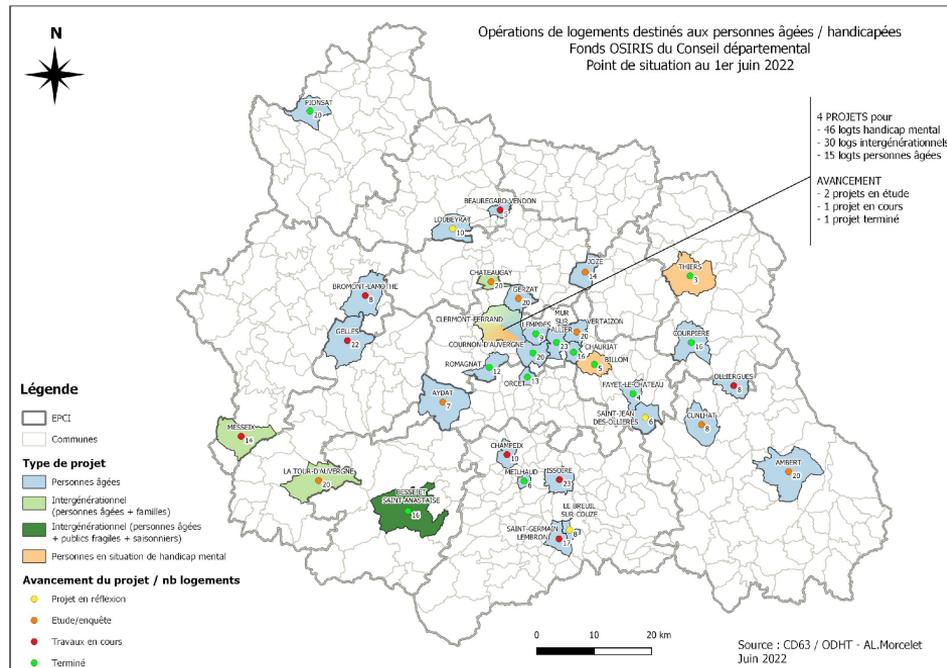
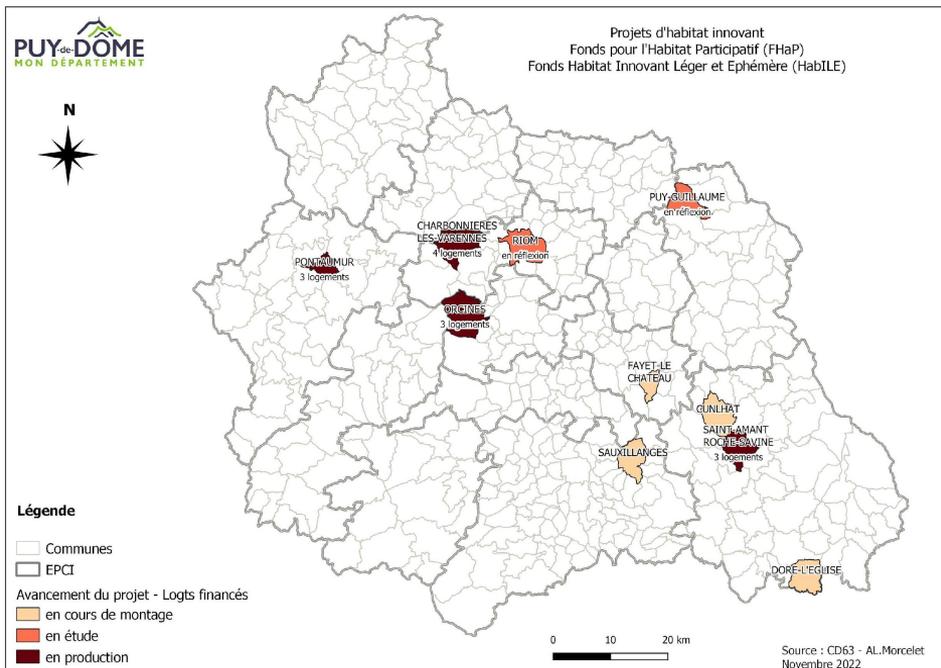


Retour sur le programme : Innovation dans l'habitat durable

Le Conseil départemental s'engage dans divers programmes d'habitat innovant :

- **Fonds pour l'Habitat Innovant Léger et Ephémère (HabILE)** - financement d'études et/ou de production :
 - EPCI et communes, bailleurs sociaux, structures associatives et autres organismes à caractère social qui veulent développer un projet social afin d'accompagner des publics relevant du PDALHPD qui bénéficieront de ces habitats ;
 - Porteurs de projet qui développent une activité économique en lien avec le projet d'habitat léger notamment à destination des apprentis, alternants et ménages en insertion.
- **Fonds pour l'Habitat participatif (FHaP)** - financement d'études et/ou de production.
- **Fonds pour des Opérations et Solutions Innovantes pour la création de Résidences d'Intérêt social (OSIRIS)** - financement d'études et/ou de production.
 - logement des personnes âgées ou en situation de handicap ;
 - logement des jeunes ;
 - logement des publics vulnérables.

Carte des projets d'habitat innovant financés par le Conseil départemental



Le contexte territorial de l'habitat léger

- Au national, **un nombre grandissant de porteurs de projets** à la recherche d'une commune accueillante ; des élus volontaires et convaincus par ces types de projet
- **Dynamique citoyenne enclenchée** (porteurs de projets, fabricants, installations agricoles, etc.) dans le Puy-de-Dôme mais **aucune aide allouée à ce jour** et très peu de projets développés par les collectivités locales
- **Plusieurs raisons sont identifiées** : cadre légal et réglementaire, acceptabilité, atouts méconnus, etc. et pourtant **une réponse adaptée aux enjeux locaux** : usage des sols ; dynamique territoriale ; accès au logement etc.



Un partenariat pour accompagner la réalisation de projets locaux

L'association Hameaux Légers accompagne, en **2 temps**, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme dans une démarche d'**intégration de l'habitat léger** sur le territoire :

1

Journée de l'habitat léger

Novembre
2022

Octobre
2022

Décembre
2022

Février
2023

Sensibiliser élus et acteurs :
cadre légal, atouts et exemples
de projets

2

Appui aux collectivités - coaching et animation

Janvier
2023

Mars 2023

Appui aux collectivités :
aide à la réalisation de projets,
atelier de travail, interventions

Programme de la journée du 9 novembre

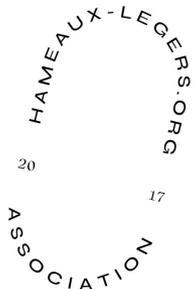
10h-10h45 : contexte, historique et cadre légal de l'habitat léger - *Béatrice Mesini*

11h00-12h00 : retours d'expérience et réussites - *Hameaux Légers*

12h00-13h30 : buffet offert par le Département ; visites des 2 habitats légers

13h30-16h15 : tables-rondes et discussions

- (1) L'habitat léger : une réponse aux enjeux environnementaux et architecturaux (13h30-14h20) - animée par **Michaël RICCHETTI**
- (2) L'habitat léger : un vecteur d'inclusion et de mixité sociale (14h25-15h15) - animée par **Isabelle VALLÉE**
- (3) L'habitat léger : une con (15h25-16h15) - animée par **Jocelyne GLACE-LE GARS**



Merci pour votre temps et votre intérêt !
Nous restons à votre disposition :

marie-cecile.servouse@puy-de-dome.fr

04 73 42 73 63

michael.ricchetti@hameaux-legers.org

06 14 48 64 90

